

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)

SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00120607	Commune	MARTHON
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	mardi 05 mars 2024 à 09h15
Installation	CAP 001717 FORAGE DE PETIT BREUIL	par :	THOMAS SARRAZIN
Point de surveillance	0000002368 FORAGE DU PETIT BREUIL	Type visite :	RP
Localisation exacte	ROBINET STATION	Type d'eau :	Eau brute souterraine

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12,6 °C			
pH	7,2 unité pH			
Conductivité à 25°C	564 µS/cm			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : RPV Code SISE de l'analyse : 00124554 Référence laboratoire : 24030100395401

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Turbidité néphélométrique	<0,1 NFU			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4 SANS OBJET			Eau agressive
Hydrogénocarbonates	334,9 mg/L			
pH d'équilibre à la t° échantillon	8,2 unité pH			
TAC à l'équilibre	3,3 °f			
Titre alcalimétrique	<1 °f			
Titre alcalimétrique complet	27,5 °f			
MINERALISATION				
Calcium	106,1 mg/L			
Chlorures	11,1 mg/L	200		
Magnésium	5,1 mg/L			
Potassium	0,7 mg/L			
Sodium	4,9 mg/L	200		
Sulfates	3,8 mg/L	250		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Nitrates (en NO3)	20,6 mg/L	100		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	0,3 mg(C)/L	10		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Fluorures mg/L	<0,05 mg/L	1,5		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00120607)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Angoulême le 18 mars 2024
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL